

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	33

ADMINISTRATION GENERALE

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS N° 2013-058 À 2013-085

Délibération : 09.2013.064

Transmis en préfecture le :

27 septembre 2013

Séance du : 26 septembre 2013

Compte-rendu affiché le 30 septembre 2013

Date de convocation
du Conseil Municipal : 17 septembre 2013

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 33

Président : Monsieur CRIMIER

Secrétaire élu : Monsieur Guillaume COUALLIER

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Brigitte FERRERO, Jean-Christian DARNE, Marylène MILLET, Pierre ZACHARIE, Jean-Paul CLEMENT, Odette BONTOUX, Alain GONDET, Yves DELAGOUTTE, Mohamed GUOUGUENI, Dominique DUBET, Marie-Paule GAY, Bernadette VIVES, Michel MONNET, Yves GAVault, Agnès JAGET, Isabelle PICHERIT, Fabienne TIRTIAUX, Marie MICHAUD, Guillaume COUALLIER, Etienne FILLOT, Alain PANTAZIAN, Gilles PEREYRON, Catherine ALBERT-PERROT, Christian ARNOUX, Corinne PRINCE, Thierry MONNET, Lucienne DAUTREY

Membres absents excusés à la séance :

Denis LAFAURE, François VURPAS, Maryse JOBERT-FIORE, Marie-Pierre MOREL, Yves MOLINA

Pouvoirs :

Denis LAFAURE à Yves DELAGOUTTE, François VURPAS à Roland CRIMIER, Maryse JOBERT-FIORE à Guillaume COUALLIER, Marie-Pierre MOREL à Brigitte FERRERO, Yves MOLINA à Etienne FILLOT

Membres absents à la séance :

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NUMÉRO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-058	Convention de mise à disposition des jardins sis 9 rue de l'égalité au profit de NATURAMA	Convention de mise à disposition de l'association NATURAMA, des jardins situés 9 rue de l'Égalité à Saint-Genis-Laval à titre gratuit jusqu'au 31 octobre 2016. Les terrains appartiennent au Grand Lyon qui autorise la Ville à sous-louer à l'association NATURAMA.
2013-059	Marché 13/19 Téléphonie mobile	Une consultation de type procédure adaptée a été lancée concernant la téléphonie mobile. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé au Maire de choisir la société SFR qui présente une offre plus avantageuse en terme de tarifs au regard des habitudes de consommations au sein de la collectivité.
2013-060	Marché n° 13/20 Nettoyage des bâtiments communaux	La marché de nettoyage des bâtiments communaux arrivant à son terme le 7 juillet 2013 et n'ayant pas été reconduit par la Ville, une nouvelle consultation a été lancée. Après l'analyse des offres présentées pour les trois lots, il est proposé de retenir la société GARIC comme attributaire du marché pour les lots 1 (nettoyage périodique de vitres et de moquettes) et 2 (entretien ménager de l'Espace culturel) et la société CONCEPT 3P pour le lot 3 (entretien ménager de la crèche les P'tits Mômes).
2013-061	Marché n° 13/18 Ravalement des façades du groupe scolaire Paul Frantz	Les façades du groupe scolaire Paul Frantz étant anciennes et vétustes, la Ville a souhaité lancer une consultation pour leur ravalement. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir l'entreprise ROLANDO POISSON comme attributaire du marché. NB : la tranche conditionnelle concerne les autres bâtiments publics du quartier et sera affermie en fonction du BP 2014.
2013-062	Marché n° 13/21 Entretien mécanique des véhicules communaux	L'accord-cadre relatif à l'entretien des véhicules communaux est arrivé à son terme le 7 juin 2013 et la Ville n'a pas souhaité reconduire les lots relatifs à l'entretien mécanique des véhicules. Aussi un nouveau marché a été relancé concernant ces prestations. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir la société AD RHONE comme attributaire de ce nouveau marché.
2013-063	Marché n° 13/22 Travaux cimetière	En raison de la nécessité de poursuivre l'aménagement de l'allée de l'extension du cimetière de la Ville et de paver les allées de ce dernier, un marché de travaux a été lancé. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir la société REGIL TP comme attributaire de ce marché.
2013-064	Accord-cadre n° AC/65 Conception de visuels et mises en page	L'accord-cadre relatif à la conception de visuels pour la Ville s'est terminé le 16 juin 2013. Aussi une nouvelle consultation a été lancée. A l'issue de l'analyse des 8 offres remises, il est proposé de retenir 3 attributaires, à savoir la société KINEKA, Bruno GHIRINGHELLI et Hélène CARTELLI.
2013-065	Accord-cadre AC/42 Fournitures administratives Avenant de prolongation	Avenant de prolongation des lots 1 et 2 (petites fournitures administratives et papier) de l'accord-cadre AC/42 relatif aux fournitures administratives et ce jusqu'au 31 décembre 2013 dans l'attente du début d'exécution du groupement de commande relatif aux fournitures administratives le 1 ^{er} janvier 2014.

NUMÉRO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-066	Avenant de prolongation de l'accord-cadre AC/21AS Colis de fêtes de fin d'année pour les personnes âgées	Avenant de prolongation d'une année de l'accord-cadre relatif aux colis de Noël pour les personnes âgées.
2013-067	Renouvellement de la convention de mise à disposition précaire du logement 16 rue Guilloux	Madame MUELLER, enseignante en langue étrangère dans les écoles l'année scolaire passée, a sollicité la Commune pour renouveler la convention de mise à disposition du logement situé 16 rue Guilloux à Saint-Genis-Laval pour la période du 1 ^{er} aout 2013 au 31 juillet 2014, moyennant un loyer mensuel de 550 € hors charges.
2013-068	Résiliation du marché n° 13/12 Maîtrise d'œuvre du poste de police municipale	En raison du coût proposé des travaux en nette augmentation par rapport au coût initialement envisagé, la Ville a décidé de résilier le marché de maîtrise d'œuvre relatif au futur poste de police municipale situé au 36 rue Pierre Fourrel après la phase de l'avant projet sommaire et de rémunérer le groupement BAZILE, attributaire du marché pour les prestations déjà réalisées.
2013-069	Marché N° 13/24 Mission d'ordonnancement, pilotage et coordination de chantier relative à l'opération de construction de la nouvelle maison de quartier des Collonges	Conformément à la loi de maîtrise d'ouvrage public, un Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC) est obligatoire dans le cadre de la construction de la Maison de quartier des Collonges. Aussi après analyse des offres, il est proposé de retenir la société MANAGEMENT INGENIERIE comme attributaire du marché n° 13/25 relatif à la mission Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC) de la Maison de quartier des Collonges.
2013-070	Ligne de trésorerie 2013	Par délibération 03.2010.018 en date du 15 mars 2010, le Conseil Municipal autorisait le Maire à réaliser par délégation une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 2 000 000 €. Afin d'assurer une gestion financière efficace, la Ville souhaite mettre en place une ligne de trésorerie destinée à faire face à un besoin de fonds ponctuel à court terme. La Banque Postale est le seul prêteur nous ayant proposé ce type de produit. Il est donc décidé de contracter auprès de la Banque Postale une ligne de trésorerie utilisable par tirages d'un montant maximum de 2 000 000 € .
2013-071	Garantie d'emprunt pour prêt PEX auprès de la CDC au profit d'ALLIADE HABITAT pour le rachat de 60 logements à Grand Lyon Habitat	Par délibération du 28 mai 2013, une garantie d'emprunt de 743 695,80 € était accordée à ALLIADE HABITAT sur un prêt CDC. Or une erreur matérielle a été commise par ALLIADE sur le taux actuariel annuel qui est celui du livret A augmenté de 60 points de base et non de 0,6 pdb. La présente décision corrige cette erreur matérielle.
2013-072	Marché n° 12/33 Réhabilitation des Gymnases Mouton Lot 1 : Démolition Lot 11 : Chauffage -Ventilation Avenant n° 1	Le marché de travaux 12/33 relatif à la réhabilitation des gymnases Guilloux a été attribué par délibération aux entreprises retenues le 14 janvier 2013. Les avenants présentés sont relatifs : - au lot 1 : démolition pour l'évacuation des fondations de la petite halle qui étaient beaucoup plus importantes que prévu, et pour un montant de 7 830 euros HT ; - au lot 11 : pour la mise en place d'une batterie de pré-chauffage permettant de chauffer l'air extérieur à 5°C pour éviter le gel de l'échangeur et ainsi de garantir une température minimale au sein du gymnase l'hiver, pour un montant de 1 151,96 euros HT

NUMÉRO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-073	Marché 13/11 Transformation d'un terrain de football sur le complexe de Beauregard : agrément d'un sous-traitant	Par délibération 05.2013.038, le marché relatif à la transformation d'un terrain de football sur le complexe de Beauregard a été attribué à l'entreprise GREEN STYLE pour un montant de 468 917,72 euros HT. Cette entreprise déclare un sous-traitant pour réaliser les clôtures, grillages et portillons de ce terrain de football pour un montant de 32 617,60 euros HT.
2013-074	Marché 13/17 Remplacement des stores du groupe scolaire Paul Frantz : avenant n° 1	Le marché 13/17 a été attribué par décision 2013-052 du 7 juin 2013 à l'entreprise ECOCHARD GIRARD pour un montant de 62 524 euros HT. Afin d'assurer une cohérence esthétique sur le site du groupe scolaire, la Commune a décidé de commander 11 stores supplémentaires qui n'avaient pas été prévus lors de la consultation. Cet ajout représente une plus-value de 2 732 euros HT, soit 4,38 % du montant initial du marché.
2013-075	Marché n° 13/25 Réhabilitation du Nymphée dans le Parc de Beauregard	Une consultation de type procédure adaptée a été lancée afin de permettre la réhabilitation du Nymphée dans le parc de Beauregard. Cette consultation comportait un lot maçonnerie et un lot ferronnerie. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir les entreprises DELUERMOZ et MICHOLET comme attributaires du marché, respectivement pour les lots n°1 et 2 pour un montant total de 101 627,61 € HT.
2013-076	Marché 12/02 Mission de conseil et d'accompagnement pour la construction d'une Maison de quartier à vocation socio-éducative et d'éducation populaire du secteur des Collonges : affermissement de la tranche conditionnelle 2	La mission d'accompagnement de la Ville pour la construction d'une Maison de quartier aux Collonges a été confiée à INITIAL CONSULTANT pour un montant global de 29 875,00 euros HT. Cette mission comporte 3 étapes : une tranche ferme et deux conditionnelles. La première tranche conditionnelle relative à la proposition de scénarii a été affermie par décision 2012-073 le 10 juillet 2012. La présente décision affermit la deuxième tranche concernant l'accompagnement du maître d'ouvrage par rapport au maître d'œuvre (10 600 € HT).
2013-077	Marché n° 13/26 Étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement intérieur de l'espace culturel - La Mouche	Une consultation pour une étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée pour repenser les espaces et moderniser l'aménagement intérieur afin de faire de La Mouche un véritable lieu de vie. A l'issue de l'analyse des offres et d'une négociation menée avec les candidats arrivés les trois premiers lors de cette dernière, il est proposé de retenir comme attributaire du marché la société CULTURE PARTAGÉE pour un montant total de 16 780 euros HT comprenant la tranche ferme et la tranche conditionnelle de ce marché.
2013-078	Marché n° 13/27 Réalisation d'un diagnostic organisationnel et préconisations pour la médiathèque	Une consultation a été lancée en vue de la réalisation d'un diagnostic organisationnel et préconisations pour la médiathèque afin de mettre en adéquation les moyens humains au regard du projet de lecture publique. Après une première analyse des offres, les candidats arrivés les trois premiers au classement ont été reçus lors d'un entretien de négociation. A l'issue de l'analyse après négociations, il est proposé de retenir la société PUBLIC DG comme attributaire de ce marché pour un montant de 17 825 euros HT.
2013-079	Convention logement sis 21 petite rue des Collonges	Mademoiselle SYLVAIN, assistante éducative faisant partie du corps des professeurs des écoles, a sollicité la Commune pour une mise à disposition d'un logement situé 21 petite rue des Collonges à Saint-Genis-Laval pour une période du 1 ^{er} septembre 2013 au 31 août 2016, moyennant un loyer trimestriel de 1 561,47 euros.

NUMÉRO D'ORDRE	TITRE	OBJET
2013-081	Marché n° 13/28 Accompagnement dans une démarche concertée sur les rythmes éducatifs du 1^{er} degré	En raison de la réforme des rythmes scolaires et dans le cadre de démarche formalisée par la ville de Saint-Genis-Laval pour le développement et la réorganisation des services mis en œuvre, et plus globalement la production d'un projet éducatif territorial (PEDT), il a été décidé de faire appel à un organisme pour l'accompagnement et la mise en œuvre du projet. Une consultation a donc été lancée. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir le candidat PROJECT EDUCATION pour un montant de 12 100 euros HT pour la tranche ferme du marché avec possibilité d'un affermissement ultérieur de la tranche conditionnelle du marché pour un montant de 10 300 euros HT.
2013-082	Accord-cadre n° 66/01 et 02 Constitution d'un fonds de DVD pour la médiathèque	Une consultation pour la création d'un fonds de DVD pour la médiathèque a été lancée le 11 juillet 2013. Elle comprenait deux lots : l'un relatif au cinéma d'art et d'essai et patrimoine cinématographie (lot 1) et l'autre relatif aux généralités, à l'actualité et aux nouveautés cinématographiques (lot 2). A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir comme attributaire du marché l'entreprise COLADO pour le lot 1 et l'entreprise ADAV pour le lot 2.
2013-083	Marché n° 13/29 Sécurité et surveillance des manifestations	La ville de Saint-Genis-Laval fait appel régulièrement à des sociétés de sécurité et de surveillance pour ses manifestations culturelles, sportives, économiques et citoyennes. Aussi, au regard de la réglementation (tels les Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes), une consultation en ce sens a été lancée. A l'issue de l'analyse des trois offres remises, il est proposé de retenir la société CENTURIONS comme attributaire du marché n°13/29.
2013-084	Marché 13/11 Transformation d'un terrain de football sur le complexe de Beauregard Avenant 1	Le marché 13/11 de transformation d'un terrain de football sur le complexe de Beauregard a été attribué par délibération 05.2013.038 du 3 juin 2013. Lors des travaux, il s'est non seulement avéré indispensable d'une part de changer une bonne partie des drains collecteurs de l'équipement et de mettre en place des projecteurs 2000 W plutôt que de changer des lampes comme prévu initialement et d'autre part, indispensable de changer une bonne partie des drains collecteurs de l'équipement en raison de leur détérioration, mais il est également apparu plus pertinent et moins onéreux de mettre aux normes les armoires de commandes en les conservant (option 6) plutôt que de les rénover entièrement. La deuxième rangée de pare-ballons ne s'est finalement pas avérée nécessaire, Il est donc nécessaire de signer l'avenant n°1 avec l'entreprise GREEN STYLE pour un montant en plus-value de 7 341,50 euros HT.
2013-085	Marché n° 13/30 Fournitures scolaires	Le marché des fournitures scolaires est arrivé à terme le 18 juillet dernier. Aussi une nouvelle consultation a été lancée. A l'issue de l'analyse des offres, il est proposé de retenir la société DEVELAY comme attributaire du nouveau marché pour les deux lots (fournitures scolaires maternelles et élémentaires).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland CRIMIER ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL PREND ACTE -

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

